Les sources où nous avons puisé les matériaux de cette histoire sont celles qui ent servi pour la vie du P. Isaac Jogues, et que nous avons énumérées dans son avant-propos.

Il est inutile de les répéter ici. Qu'il nous sussisse d'indiquer les Relations des missions de la Nouvelle-France, le Mémoire touchant la mort et vertus... du P. Jean de Brébeuf... (manuscritde 1652), les ouvrages des PP. Algambe, Andrade, Cassani, les lettres et mémoires des archives du Gesu à Rome. Nous devons de nouveau, pour nous soumettre au décret d'Urbain VIII, déclarer que, dans l'appréciation des saits, comme dans les éloges ou titres honorisques donnés aux hommes qui sont cités, il ne saut voir qu'un témoignage purement humain, qui ne veut en aucune manière prévenir le jugement de l'Église, notre mère.